

• (1620)

Nous n'avons qu'à consulter les recommandations du groupe d'études sur le logement, qui s'est déplacé d'une extrémité à l'autre du pays pour examiner les besoins en logement des Canadiens. Pourtant nous voyons en 1972 que l'administration actuelle n'a fait aucun cas de la vaste majorité de ces recommandations. Nous connaissons tous les taux excessifs d'intérêt, les prix excessifs des terrains, et aussi le peu de chance qu'ont les gagne-petit de posséder une maison à eux. Depuis quatre ans, le gouvernement n'a presque rien fait pour régler ce problème.

J'aborde maintenant la question de la propriété canadienne, c'est-à-dire comment être maître chez soi. Qu'est-il arrivé sous le gouvernement Trudeau depuis 4 ans? Plus que jamais auparavant des entreprises canadiennes appartiennent à des étrangers. Depuis quatre ans, des étrangers ont pris possession de 200 autres grandes entreprises. Il est inutile de se leurrer à ce sujet. Ceux qui dominent l'économie du pays dominant aussi sa destinée. Ce doit être parfaitement clair pour tous.

Il est question du problème de la propriété étrangère dans le discours du trône, mais rien n'indique quelle sera la teneur de la mesure législative, dans quelle mesure ses dispositions seront restrictives et si elle sera efficace. Je regrette que l'industrie secondaire ait été négligée par nombre de gouvernements antérieurs. On peut reprocher aux conservateurs comme aux libéraux l'absence d'industrie secondaire au Canada, la cession progressive de nos vastes ressources à des étrangers au point où le Canada est presque simplement une source de matières premières pour les autres pays. Tout cela est inexcusable quand on constate que beaucoup de jeunes formés dans nos universités ne peuvent trouver d'emploi dans leur propre pays. Cette question sera très importante lors des prochaines élections. Nous exigerons des mesures aptes à nous permettre de reprendre en main notre économie, d'être maîtres chez-nous, de décider si nos matières premières seront ouvrées ici dans des industries à concentration de main-d'œuvre en vue de fournir ainsi des centaines de milliers d'emplois aux jeunes Canadiens qui en ont désespérément besoin.

Qu'a-t-on fait à ce sujet? On en a beaucoup parlé, mais on n'a absolument rien fait. Mais avec des élections d'ici quelques mois, l'administration va sûrement dresser un programme dans l'espoir de leurrer le peuple canadien une fois de plus. Je suis convaincu que bien trop de Canadiens comprennent les anciens programmes du gouvernement pour qu'ils se laissent prendre au jeu encore une fois.

A mon avis, il n'y a pas de société juste sans un système fiscal équitable. Le nôtre l'est-il? Lors de la dernière session, nous avons adopté un projet de loi sur la réforme fiscale. Nous y avons apporté des modifications heureuses. Mais avons-nous établi le système fiscal équitable qui favoriserait la création d'une société juste? Non. J'ai ici un tableau de statistiques qui a été préparé par un ancien membre du cabinet et qui indique le genre de fiscalité que nous connaissons depuis des années et qui n'a pas été corrigé. Si le public était mis au courant de cette réalité, il la trouverait des moins acceptables.

En ce qui concerne les carburants minéraux, les sociétés qui exploitent ce secteur de l'industrie minière ont réalisé des profits comptables de 795 millions de dollars au cours de la période 1965-1968. Les sociétés pétrolières sont presque toutes sous contrôle étranger et n'ont payé en impôts que 5.7 p. 100 de leurs profits comptables. Sur ces 795

millions de dollars de profits comptables elles n'ont payé des impôts que pour 45 millions de dollars. Est-ce là un système fiscal équitable? Pourquoi le gouvernement persiste-t-il à s'en prendre aux personnes qui se situent aux paliers moyens d'imposition, prélevant des centaines de dollars sur leurs chèques de paie? Ces compagnies de pétrole et de gaz quitteront le Canada quand nos ressources seront épuisées. Le gouvernement s'est-il préoccupé de sauvegarder les intérêts des Canadiens à cet égard? Il est absolument absurde de prétendre qu'il l'a fait. L'extraction minière au cours de la même période de 1965 à 1968 a enregistré des bénéfices comptables de 1,707 millions de dollars et n'a payé que 222 millions en impôts, au taux de 13 p. 100. Cependant, le gouvernement parle de la société juste. A mon avis, on ne peut avoir de société juste au Canada sans un régime fiscal équitable.

Mon temps de parole est presque écoulé, monsieur l'Orateur. J'aborderai à une date ultérieure plusieurs autres questions, notamment l'environnement. J'ose espérer que, lorsque le présent débat aura pris fin et qu'on présentera des projets de loi fondés sur les propositions du discours du trône, le gouvernement sera disposé à accepter de bons amendements à ses bills, car je suis persuadé que bon nombre d'entre eux auront grand besoin d'être modifiés.

• (1630)

**M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je commencerai par féliciter le député de Bruce (M. Whicher) et le député de Trois-Rivières (M. Lajoie), motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône pour leurs propos intéressants et vivifiants. Je crains que la suite ne soit pas restée à la hauteur de leurs normes car les interventions me semblent avoir suivi le cours traditionnel des débats sur des discours du trône, c'est-à-dire que le gouvernement et toutes ses œuvres sont glorifiés par les députés de ce côté-ci de la Chambre et il ne vient rien de l'autre côté de la Chambre si ce n'est des condamnations et du négativisme. J'imagine que la population du pays se verrait heureusement surprise si cette vieille habitude était brisée un jour. Je parle au nom d'une seule circonscription au cours du présent débat, et j'ai l'intention d'innover car je me propose, au nom de mes électeurs, de critiquer les programmes du gouvernement.

D'abord, monsieur l'Orateur, je me dois de parler à la Chambre de la question qui par-dessus toutes les autres est le sujet de discussions, de grande controverse et d'inquiétude dans ma circonscription: il s'agit de l'application du programme de bilinguisme du gouvernement dans la Fonction publique du Canada. On en discute presque comme s'il existait deux mondes distincts dans notre ville. D'une part, on trouve le mince vernis des hauts fonctionnaires, des pontifes des media, et des autres qui voient dans le programme un réel succès. Un air d'euphorie semble planer sur leurs discussions; de fait, bon nombre d'entre eux voient presque un acte de mauvaise volonté, de méchanceté, dans la moindre critique.

D'autre part, et je dois à regret signaler que ce deuxième groupe est majoritaire, un grand nombre de fonctionnaires et de citoyens s'inquiètent de plus en plus des implications du programme et de la façon dont il est mis en œuvre dans la pratique. S'appuyant sur des faits indéniables, ils jugent le programme insatisfaisant. Ainsi, ce grand fossé existe dans notre ville et la soudure se fait rarement, bien qu'elle se soit faite jusqu'à un certain point grâce aux commentaires intéressants sur le sujet que faisait le commissaire aux langues officielles dans son premier rapport.